

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N° : 687/DATC/DAIT/DIT

MULTINATIONAL UEMOA/GHANA : PROGRAMME ROUTIER 1

SERVICES DE CONSULTANTS POUR L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROGRAMME ROUTIER 1

1. La Commission de l'UEMOA a obtenu un financement du Fonds Africain de Développement (FAD) pour la réalisation du Programme Routier 1 – UEMOA/Ghana (PR1), et se propose d'utiliser une partie des fonds obtenus au titre de ce financement pour effectuer les paiements admissibles dans le cadre du recrutement de bureau d'études qualifié pour réaliser l'audit comptable et financier pour les exercices 2011 et 2012, du PR1 dans les trois pays suivants : Burkina Faso, Ghana et Mali et au sein de la Commission de l'UEMOA.

2. Le Département de l'Aménagement du Territoire Communautaire, des Transports et du Tourisme de la Commission de l'UEMOA invite par le présent avis les bureaux d'études à manifester leurs intérêts à fournir les services ci-haut cités. Les bureaux d'études intéressés doivent fournir les informations indiquant leurs expériences et capacités techniques à pouvoir exécuter lesdits services notamment : références concernant l'exécution des contrats analogues, expériences antérieures pertinentes dans les conditions semblables, disponibilité du personnel clé qualifié dans les domaines de la mission (fourniture de la liste et des CV du personnel), ainsi que toutes autres informations complémentaires.

3. Une liste restreinte de six (6) bureaux d'études sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt et la consultation se fera conformément aux Règles et Procédures de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour l'utilisation des Consultants (édition de mai 2008). Il est à noter que l'intérêt manifesté par un bureau d'études n'implique aucune obligation de la part de la Commission de l'inclure dans la liste restreinte.

4. Les Bureaux d'études intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires éventuelles auprès du Département de l'Aménagement du Territoire Communautaire, des Transports et du Tourisme, les jours et heures ouvrables, à l'adresse indiquée ci-dessous.

5. Les Bureaux d'études intéressés sont priés de faire parvenir leurs manifestations d'intérêts, sous pli fermé, au plus tard le 10 janvier 2012 à 10 heures (Heure locale) à l'adresse mentionnée ci-après.

Commission de l'UEMOA
380, avenue Pr Joseph KI-ZERBO
01 BP 543, Ouagadougou, Burkina Faso
Tel : (226) 50 31 88 73 à 76 ; Fax : (226) 50 31 88 72
Email : commission@uemoa.int

6. Les manifestations d'intérêts doivent porter les indications suivantes : « **Manifestation d'intérêt pour les services de consultants pour l'audit comptable et financier du Programme Routier 1** ».

7. Les Bureaux d'études intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires éventuelles, les jours et heures ouvrables, à l'adresse ci-après.

Département de l'Aménagement du Territoire Communautaire, des Transports et du Tourisme (DATC)

380, avenue Pr Joseph KI-ZERBO

01 BP 543, Ouagadougou - Burkina Faso

Tél (226) 50 31 88 73 à 76 ou 50 32 87 80 ; Fax (226) 50 31 88 72

Email : commission@uemoa.int